

CLOHARS-CARNOËT, le samedi 25 janvier 2014.

Nous voilà réunis pour cette cérémonie des vœux. Cette traditions républicaine est un moment important de notre démocratie ou chacun peut prendre connaissance des temps forts de la vie communale, passés et à venir.

Mais avant, qu'il me soit permis d'abord ici de vous souhaiter une année heureuse qui vous apporte harmonie et bien être, énergie et réussite.

Depuis 6 ans les mêmes constats reviennent lorsque j'évoque la situation nationale et internationale : difficultés, tensions, chômage, économie balbutiante. Et un mot qui revient invariablement : « crise ».

Depuis Valérie Giscard d'Estaing on parle de crise. Cela a commencé avec l'augmentation soudaine des produits pétroliers. Rappelez-vous, on a appelé cela la crise pétrolière. On la croyait temporaire. Pour l'amortir on a alors accepté d'avoir recours au déficit budgétaire. C'était en 1974, il y a 40 ans cette année. Avant nos comptes étaient en équilibre. Seulement voilà, la suite n'a été qu'une succession de crises : crise asiatique, crise du golfe, crise de la bulle Internet, crise des subprimes, crise financière. Ce qui devait être un recours temporaire à des déséquilibres budgétaires est devenu un fonctionnement, une donnée structurelle.

Au trente glorieuses se sont succédé les années de crises permanentes. Les causes ont multiples mais les effets sont là.

Mais peut-on sortir d'une crise, qui, 40 années durant, a cumulé ses déficits en un seul mandat ? Des économistes sont de plus en plus nombreux à penser que non et que c'est une méthode plus propice à étouffer la reprise que l'inverse.

Quelle est la solution, le remède miracle ? Je n'ai pas de réponse mais je pense que la variable du temps doit être forcément posée et que notre modèle social doit être préservé.

**Dans ce contexte difficile**, notre Bretagne qui avait longtemps résisté a connu une année 2013 très difficile avec son secteur l'agro-alimentaire. Le pacte d'avenir du premier ministre Jean Marc Ayrault est une réponse qui n'aura de sens que si chacun s'engage pour sa réussite. La crise doit amener à s'interroger, à se projeter dans le futur à anticiper à imaginer d'autres fonctionnement et surtout de ne pas reproduire à l'identique ce qui ne fonctionne plus. C'est un enjeu fort de la décentralisation que trace ce pacte. Je fais le vœu que chacun y contribue de façon responsable et que la culture du compromis soit clairement la méthode retenue.

Au niveau communal et intercommunal notre tissu économique a été plutôt épargné. Nos industries ont résisté et l'économie touristique, sans être encore au vert, a repris quelques couleurs en 2014. A Kloar, notre tissu commercial a lui aussi bien résisté. Sans doute par la

qualité et par la proximité de l'offre. Nous n'avons jamais été favorables à l'installation d'une grande surface et chaque jour nous mesurons la justesse de ce choix. Un petit mot sur l'activité rue des grands sables au Pouldu. Des commerces nouveaux ont vu le jour et cette tendance se poursuivra cet été.

**Au plan municipal**, l'année qui vient de s'écouler a vu la fin de nombreux chantiers commencés il y a plusieurs années. Ces différentes réalisations sont destinées à préparer notre avenir et à améliorer les services et actions en faveur de la population.

### **Préparer notre avenir : 3 dossiers majeurs :**

La zone artisanale, la station d'épuration et nos documents d'urbanisme

#### **La zone artisanale de Keranna.**

Maintenir et développer le tissu économique est fondamental pour notre commune. Nous avons la chance de disposer d'une zone artisanale, qui en 2010, comptait 250 emplois et 26 entreprises. Mais cette zone n'était plus aux normes et son attractivité en pâtissait. Voierie en mauvais état, absence d'éclairages, pas de liaisons piétonnes, pas de signalétique, pas de parking visiteurs, nombreux problèmes d'environnement et aucun traitement paysager. Lorsque vous êtes chef d'entreprise et que votre activité se trouve à 10 km de la voie RN 165, pour pouvoir rester il faut vous y sentir bien, permettre des livraisons dans de bonnes conditions et donner une image positive de votre entreprise dans un cadre valorisant. Ce n'était pas le cas et il était urgent de palier à cette situation.

Lancée en 2010 un vaste projet de rénovation de cette zone a donc été entrepris. C'est un signe fort de la considération que le conseil municipal a souhaité porter aux entrepreneurs de notre commune et c'est la marque de notre engagement pour soutenir l'emploi.

Après 2 ans de travaux cette zone a entièrement été refaite. Le 9 avril 2013 elle a pu être inaugurée. La requalification s'est fait faire grâce à un partenariat entre la Région Bretagne, le Conseil Général, la Cocopaq et la commune. Au final, le projet a été aidé à hauteur de 71%.

Nous sommes fiers d'avoir pris à bras le corps ce dossier dès le début du mandat et notre zone a été la première du territoire intercommunal à recevoir le label Qualiparc en juillet 2013. Rappelons que ce label est attribué en fonction de critères portant sur la qualité environnementale de la zone et sur la qualité des ouvrages publics.

Durant ces 3 dernières années l'emploi s'y est renforcé. On compte désormais 30 salariés en plus. L'usine du capitaine Cook a pu mener à bien son projet d'extension : une nouvelle chaîne de production a vu le jour et des locaux de stockage ont également été construits. L'entreprise espère d'ailleurs poursuivre son développement.

Dans le cadre concurrentiel notamment avec les pays de l'Est, elle essaie de minimiser ses coûts de production en cherchant à réduire sa facture énergétique. Le gaz de ville n'étant pas disponible, l'entreprise a cherché à établir un partenariat avec le groupe Fonroche pour mettre en œuvre une unité de méthanisation. L'emplacement a donc été posé en toute transparence au PLU pour permettre cette éventuelle installation. Si le projet abouti, une enquête publique sera menée afin que toutes les garanties soient apportées pour s'assurer de la conformité du projet et de son insertion dans l'environnement. Cette unité de méthanisation, si elle voit le jour pourra aussi fournir d'autres entreprises et améliorer ainsi l'attractivité de notre zone.

### **Le second dossier d'importance aura été la station d'épuration**

Véritable serpent de mer depuis 15 ans on avait fini par croire qu'il serait impossible d'arriver à la construire. Eh bien, oui nous y sommes parvenus ! Si cela n'avait pas été le cas, les conséquences pour notre avenir auraient été graves. L'ancienne station située au mas pilote, bien que boostée en 2007, était arrivée au bout de ses capacités. Elle ne pouvait plus permettre le développement de notre commune et la police de l'eau aurait interdit toute nouvelle construction, toute nouvelle implantation d'entreprises.

Rien n'aura été simple dans ce dossier où nous n'avons pas été épargnés. Mais là, comme sur le reste de la commune, les mêmes lois, qu'elles nous plaisent ou pas, s'imposent. Il fallait construire en continuité de l'habitat existant et au plus près de l'exutoire du mas pilote. Le site retenu l'a été à partir de ces critères.

Nous avons tenu le cap tout en maintenant l'exigence de qualité du projet aussi bien sur le traitement de l'eau que sur l'absence de nuisance pour les riverains. Les recours juridiques en référé et cassation n'ont pas abouti le projet étant en tout point conforme aux lois.

La voie est désormais dégagée. Cet équipement permet de voir l'avenir et d'accueillir à la fois les flux touristiques, les nouveaux habitants et le développement de l'activité économique sur notre commune.

L'extension des réseaux d'assainissement est également prévue cette année sur Porsmorvic. Cela contribuera à la préservation de la qualité des eaux de la Laïta.

La station devrait être mise en eau durant les vacances d'été et après une période d'essais sa mise en service est prévue pour le dernier trimestre de l'année.

Je remercie Jacques Allix adjoint aux travaux et les membres de la commission travaux pour leur suivi du chantier.

### **Urbanisme : AVAP, PLU**

C'est un travail fin de prospective sur l'urbanisme qui a été fait ces 5 années écoulées. L'objectif de ces documents est d'offrir un cadre sécurisé à ceux qui veulent construire leur vie à Kloar, quel que soit la nature de leur projet.

Il nous a fallu adapter notre document aux évolutions des lois, prévoir les protections pour le patrimoine bâti de caractère, définir les évolutions envisagées pour les années à venir. Deux documents majeurs actent ces orientations : le PLU et l'AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) Rappelons que cette dernière avait été lancée en 1990 sous le nom de ZPPAUP et aura mis 23 ans à voir le jour....

Le PLU détermine avec précision notre urbanisme pour les 10 ans à venir. Différents zonages et règlements sont ainsi définis sur tout le territoire communal. Ce document découle de nombreuses lois et réglementation qu'il a fallu mettre en œuvre. Nous avons dû respecter tous ces textes notamment ceux portant sur la limitation de la consommation des espaces à urbaniser et ceux découlant de la loi littorale. Si nous ne l'avions pas fait, le document aurait été tout simplement dénoncé et invalidé par le préfet. C'est ce qu'on appelle le contrôle de légalité. Les services d'Etat y veillent avec beaucoup d'attention car en cas de faille juridique c'est aussi le préfet qui est attaqué. Tous les maires du littoral qui ont refait leur PLU ont eu à faire face aux mêmes contraintes. Pour un élu respecter la loi est incontournable.

Au final le document soutient 3 grandes orientations

- **Permettre l'accueil de nouveaux habitants** avec la construction de 506 logements il y en avait au 510 les 10 dernières années
- **Permettre le développement d'activités économiques** avec la création d'une nouvelle zone d'activité à Keranna, une zone à vocation touristique sur le site de l'ancienne friche de Doëlan, le maintien des surfaces agricoles. Pour les commerces des mesures sur la préservation des locaux existants ont aussi été adoptées.
- **Maintenir la qualité environnementale et nos paysages** par différents repérages et des mesures de protection réglementaires sur nos espaces sensibles.

Je salue ici le travail approfondi de la commission urbanisme et le groupe de pilotage présidé par Denez Duigou qui, ensemble, ont travaillé dans un esprit de consensus et de responsabilité des mois durant. Le vote au conseil à l'unanimité moins 2 voix témoigne de cet état d'esprit et du travail approfondi effectué par les élus.

L'adoption de ce PLU a été précédé d'un long travail de dialogue lors des permanences hebdomadaires de l'adjoint à l'urbanisme et lors des 4 réunions publiques consacrées au PLU et l'AVAP. L'enquête publique avec le commissaire enquêteur a permis à chacun d'être informé et faire valoir ses droits.

Nous avons des atouts à Kloar grâce à notre situation littorale. C'est un avantage mais cela apporte aussi des contraintes. L'ensemble est fragile et le PLU permet de préserver les équilibres et d'envisager l'avenir sereinement.

Rappelons enfin que le PLU n'est pas un document figé et qu'il pourra évoluer en fonction des besoins.

### **Améliorer les services et les actions en faveur de la population.**

Une ville qui développe de nombreux services est attractive et cela favorise les liens entre ses habitants. Elle accueille plus facilement de nouvelles populations. La vie y est plus agréable et toutes les générations y trouvent leur place. C'est cette démarche que nous initiions au travers les équipements et nouveaux projets que nous mettons en œuvre. Trois nouveautés renforcent cette année ces orientations :

La médiathèque, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et le nouveau centre de secours

#### **La médiathèque.**

Le lieu d'abord : notre médiathèque a trouvé sa place de plein pied au cœur de notre ville dans un supermarché laissé en friche. Elle redonne des couleurs et de la vie à cette partie du bourg. C'était aussi un de nos objectifs et nous l'avons largement atteint.

Grâce à la médiathèque la culture devient une partie intégrante de la cité et un élément de la vie quotidienne. On y entre on y sort on y puise on s'y ressource. Comme l'a rappelé Robert Badinter qui nous a honorés de sa présence : la culture c'est l'affaire de tous et non le droit réservé de quelques initiés.

Nous espérons 1000 abonnés la première année. Avec 1862 abonnés inscrits la semaine dernière, moins de 8 mois après son ouverture, c'est déjà pratiquement le double qui la fréquente, soit 1/3 de la population. Il n'existe aucun équipement qui puisse se vanter d'une telle fréquentation. Il n'existe pas d'autres lieux, non plus, qui permettent à des enfants, ados, parents, personnes âgées de pouvoir se trouver réunis au même moment au même endroit.

Si l'attente était forte, la médiathèque doit son succès surtout à la qualité de sa réalisation. Tout y a été minutieusement pensé : services proposés, mobilier choisi, éclairages, matériaux utilisés, couleurs, jardins et aménagement extérieurs. C'est un lieu pensé comme un espace de détente et propice aux rencontres et échanges. On y est bien, comme chez soi disent les nombreux cloharsiens lorsqu'ils en parlent.

Dans le langage des professionnels on parle de 3° lieu, en opposition à la conception qui a longtemps prévalu de rayonnages parallèles sans autres aménagements. C'est ce qu'on

appelait autrefois les « bibliothèques ». Le terme médiathèque, contrairement à ce qu'imaginent certains, n'a rien à voir avec la taille de l'équipement mais se réfère aux services qu'on y trouve et à la manière dont l'accueil est pensé. Des petites communes comme St Thurien, Le Trévoux viennent aussi d'ouvrir leur médiathèque et des fréquentations comparables se retrouvent.

Dotée de 20 000 documents, livres cd et dvd, elle est gérée par une équipe de 3 salariés et un groupe de bénévoles. Je les remercie ici de leur très forte implication. Ils ont été dans l'ombre longtemps et ont dû choisir, commander, indexer ; équiper, couvrir toute les collections que vous retrouvez maintenant sur place. Kloar est parti de rien bien que 3° ville de la communauté de communes par sa population DGF....

Des animations s'y déroulent régulièrement et sont très fréquentées: films, conférences, expos, heure du conte. Des ateliers multimédias sont aussi ouverts pour les personnes qui ne maîtrisent pas les outils informatiques.

La répartition des lecteurs par catégorie d'âge nous donne des indications intéressantes sur le public

0 à 6 ans 218

7 à 10 ans 265 soit au total enfants : 483 (701 enfants)

11 ans 18 ans : 11/ 14 → 240 15/18 → 105 soit 345 ados

19 à 39 ans → 242

40 à 65 ans → 525

66 ans et plus → 66/75 → 145 + 75 → 73 : 218 au total

Pour cette très belle réussite je remercie Patrice Laurent Pascale Prioux Nathalie Mahoïc et tous les membres de la commission culture et du comité de pilotage pour l'excellence de leur travail

### **La réforme des rythmes scolaires**

Notre système éducatif a la particularité de connaître le nombre de jours de classe le plus réduit dans l'année et le nombre d'heures de cours par jour le plus élevé de tous les pays d'Europe. Les résultats sont moins bons et les élèves sont fatigués.

Désormais en travaillant 9 demi-journées au lieu de 8, la journée scolaire des élèves est moins longue, et ils terminent plus tôt. Les collectivités sont amenées à prendre le relais pour encadrer les élèves puisque l'Education nationale assure une demi-journée supplémentaire.

A Clohars nous avons appliqué cette réforme dès la rentrée. Nous avons, après concertation, estimé qu'il était possible de partir dans de bonnes conditions pour mettre en place cette réforme, utile pour les enfants. Nos services éducation et jeunesse, au travers le plan éducatif local (PEL) avaient déjà été mobilisés dans des actions transversales. De plus nos personnels ont tous été formés ou recrutés avec les diplômes leur permettant d'encadrer ces temps d'activités périscolaires.

Cette réforme vise à alléger les journées de classe pour donner à nos enfants plus de chances de réussite il n'y avait pas de raison de la différer, nous étions prêts.

Nous avons mis en place pour tous nos élèves du public et du privé 3 à 4 heures de temps d'ateliers périscolaires.

Les enfants peuvent faire une grande palette d'activités mais ont aussi l'occasion d'avoir des temps personnels ou de vaquer à des activités libres. Des intervenants extérieurs interviennent également, qu'ils soient artistes ou sportifs. Nous avons voulu et maintiendront ces activités gratuites pour que tous les élèves puissent y avoir accès. Le personnel communal est très investi dans ce projet et je salue ici leur forte implication. Je remercie aussi Lydie Cadet adjointe à l'éducation, les élus et représentants qui ont siégé dans les différentes commissions pour accompagner ce nouveau dispositif.

Les retours des réunions bilans avec les parents montrent que les élèves aiment ces moments. Ils sont 93% à fréquenter ces ateliers et la satisfaction semble générale.

Cela a un coût. Mais nous considérons que seule une collectivité locale peut organiser un dispositif fin adapté aux élèves et qu'il relève de ses missions d'organiser les temps libres des enfants. Nous sommes fiers de donner aux enfants la possibilité de s'essayer à des activités qu'ils n'auraient pas pu faire autrement. Je pense à la danse au yoga au tir à l'arc, à la sculpture, au théâtre. Ce ne sont que des exemples. Nous chercherons les années à venir à développer le nautisme sur ces temps par des modalités adaptées.

Je reste convaincu que cette réforme est une porte ouverte pour des changements à venir successifs. Tout cela va bouger et progressivement la société française, comme la plupart des pays européens s'emparera de cette organisation pour permettre aux jeunes de mieux profiter de leur journée et d'être davantage efficaces à l'école.

### **3 la caserne de pompiers**

Ce projet était réclamé de longue date par les pompiers au vu de l'inadaptation du local existant. Dès notre élection nous avons repris le dossier en collaboration avec le SDIS et nos pompiers. La décision de construire la caserne au même endroit s'est imposée. Le lieu, situé en sortie de bourg est à égale distance du Pouldu et de Doëlan.

Le bâtiment comporte des garages remises et bureaux mais c'est aussi un lieu de vie et de formation : on trouve une salle de sport, un foyer, une salle de réunion. Les femmes, elles sont 8, disposent, enfin, d'un vestiaire et de douches séparés !

Avec ce nouveau centre, les pompiers disposent d'un outil efficace pour gérer au mieux leurs missions d'assistance et nous en sommes très heureux. J'en profite pour dire que tout à l'heure à très heures vous êtes invités à la cérémonie de la Ste Barbe et vous pourrez de visu vous rendre compte de la qualité des locaux.

On me pose souvent la question de savoir pourquoi ce centre de secours n'a pas été mutualisé avec Moëlan comme le font Riec Pont Aven et Nevez. C'était logique, possible et sans doute souhaitable. Seulement quand avec mon collègue Nicolas Morvan et moi avons été élus la nouvelle caserne de Moëlan était terminée...

Nous n'avions pas d'autres choix dès lors que d'en prendre acte. C'est à nos prédécesseurs qu'il faut poser la question.

2014 c'est aussi surveillance des plages passée à l'intercommunalité, la maison musée rénovée, un nouveau local polyvalent à l'USC, la rénovation de l'entrée de ville avec des ralentisseurs et des cheminements protégés. C'est aussi l'extension des soirées sorties de bain, des apéros opéra salle comble, un marché nocturne en pleine extension.

Quelques mots enfin sur les chiffres 2013

L'état civil a enregistré 60 décès et 35 naissances

16 permis de construire ont été accordés contre 70 l'an passé. Ce ralentissement est dû pour parti à l'instruction du PLU.

4900 heures de travaux en régie ont été effectuées par nos agents

3900 mandats ont été émis par le service comptabilité à comparer aux 1900 lorsque nous sommes arrivés ...

### **Des projets bien financés**

Ces projets ont été répartis sur 3 exercices budgétaires. Nos capacités d'autofinancement ont permis chaque année de couvrir une partie des dépenses. Les aides et subventions conséquentes sont venues réduire les coûts restant à charge. Le recours à l'emprunt a été limité 1 160 000 sur 3 ans (386 000€/an)

Au final, après avoir totalement intégré ces dépenses dans nos comptes, nos résultats sont très enviables. Notre durée de désendettement est en baisse Elle passe de 5 ans en 2000 à 4,5 en 2007 et à 3,7 ans fin 2013



Notre excédent comptable cette année est de 1 125 000 € soit une moyenne de 252 € par habitant à comparer aux 145 € de la moyenne nationale l'an passé

Notre capacité d'autofinancement cette année sera de 756 000 €.

Nos marges sont intactes nos finances sont solides. Nous maintenons nos capacités à mener à bien nos projets.

Cela nous conduit pour la 3<sup>e</sup> année consécutive à maintenir les taux des taxes locales inchangés.

### **Les Projets 2014**

La réparation du musoir de la digue de Doëlan qui a été inscrit au contrat de territoire.

La réfection du toit de la salle des sports.

Une rétrospective consacrée au peintre local Tal Coat.

La création d'un service propreté avec l'achat d'une nouvelle balayeuse et deux agents affectés à ce service.

La mise en chantier de la base de surf intercommunale au Kerou

La mise en chantier de 65 logements à Kernévenas (dont 12 en location accession)

Pour terminer je voudrais rendre un hommage appuyé aux élus, au conseil des sages, aux associations, au personnel communal.

Clohars vie, clohars vibre, clohars s'équipe et chacun trouve dans sa commune ce dont il a besoin au quotidien.

Bloavez Mat d'an holl

Jacques JULOUX

Maire de Kloar Karnoed.